



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 13 avril 2026 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives.**

Sont présents : M. Jean St-Pierre, maire suppléant  
M<sup>me</sup> Andrée Marchand, conseillère  
M. Dominique Julien, conseiller  
M. André Bergeron, conseiller  
M. Michel Boucher, conseiller  
M<sup>me</sup> Annie Saint-Pierre, directrice générale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Sont absents : Claude Trudel, maire  
Conseiller(ère) siège numéro 3 – vacant

## **1. ADMINISTRATION MUNICIPALE**

### **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20 h 30 par Jean St-Pierre, maire suppléant de Trois-Rives.

### **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2026-04-061** Il est proposé par Dominique Julien, appuyé par Andrée Marchand et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### **1.3 MODIFICATION À LA NOMINATION – BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE – GALA D'ACTION BÉNÉVOLE MÉKINAC – GALA 2026**

**2026-04-062** ATTENDU que madame Johanne Doucet avait été nommée bénévole de l'année au Gala 2024 reconnaissance des bénévoles de Mékinac pour la Municipalité de Trois-Rives;

ATTENDU que le conseil municipal avait, lors de sa séance ordinaire du 13 avril 2026, nommé madame Doucet bénévole de l'année et qu'il y a lieu de nommer une autre personne;

ATTENDU que le Centre d'action bénévole Mékinac organise le Gala 2026 reconnaissance des bénévoles de Mékinac le 23 avril 2026;

ATTENDU qu'à cette occasion, la Municipalité souhaite souligner l'implication exceptionnelle de monsieur Raymond Belleville, qui s'occupe notamment de la bibliothèque de Trois-Rives, mais également de la vie culturelle de notre collectivité depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Andrée Marchand, appuyé par André Bergeron et résolu à l'unanimité :

QUE l'implication bénévole de monsieur Raymond Belleville soit soulignée à l'occasion du Gala 2026 reconnaissance des bénévoles de Mékinac;

QUE la nomination de madame Johanne Doucet soit révoquée.

QUE la Municipalité se procure 4 billets, au montant de 40 \$ chacun, pour la participation au Gala 2026 reconnaissance des bénévoles de Mékinac.

## 2. LEVÉE DE LA SÉANCE

**2026-04-063** Il est proposé par Dominique Julien, appuyé par Andrée Marchand et résolu à l'unanimité :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 35.